

CAMP DE JOUR 2021

Période d'inscription du
26 avril au 3 juin 2021

www.upton.ca/camp-de-jour/

SOCCER UPTON LOCAL MINEUR ET SENIOR

Période d'inscription
jusqu'au 6 mai 2021

www.upton.ca/activites-sportives/



DANS CETTE ÉDITION :

Mot du Maire	2
Séance du conseil	3
Avis publics	4-5
Bibliothèque	6
Régie Intermunicipale	6
Informations municipales	7-9
Offre d'emploi CDRN	10
Communauté chrétienne	11
Service des loisirs	12

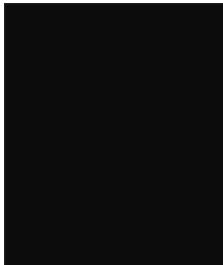
CONSEIL MUNICIPAL



Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller #01



Poste vacant
Conseiller #02



Ghyslaine Phaneuf
Conseiller #03



Claude Larocque
Conseiller #04



Barbara Beugger
Conseillère #05



Mathieu Beaudry
Conseiller #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal:
810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone: 450 549-5611
Télécopieur: 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca
Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)
Service de voirie:
Lundi au vendredi:
horaire variable

MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous hâte de reprendre les activités de loisir, les fêtes et les rassemblements. Soyez assurés que dès que possible, c'est avec plaisir que nous relancerons toutes les activités. Toutefois, nous tenons à rassurer les parents et les enfants; notre camp de jour est de retour! Bien entendu, le tout sera tenu selon les directives sanitaires en vigueur. Les parents trouveront toute l'information portant sur le camp de jour sur notre site Internet à www.upton.ca/camp-de-jour/ afin de permettre aux enfants de participer à une foule d'activités amusantes.

La Municipalité d'Upton est toujours à la recherche de candidats au poste d'animateur de camp de jour ainsi qu'au poste de préposé aux prêts d'équipements nautiques. Vous retrouverez ces offres d'emplois à la dernière page de ce journal.

La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à la population de la Municipalité d'Upton que la prochaine collecte de gros rebuts approche à grands pas. Elle aura lieu entre 7 h et 19 h, le mardi 4 mai prochain.

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée, bien empilés en bordure de la rue (même dans les immeubles multilogements) et les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés. Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette collecte puisque les autres rebuts, de plus petites tailles, peuvent être déposés dans les bacs en tout temps.

En terminant, je tiens à vous informer que cela fait quelques mois que je réfléchis à mon avenir en politique municipale. En tant que propriétaire d'une ferme laitière et de grandes cultures, mon agenda est déjà fort bien rempli. Je souhaite me concentrer sur mes activités professionnelles et ainsi préserver ma bonne santé. Donc, mon mandat se terminera lors des élections du 7 novembre prochain. Je souhaite bien du succès au nouveau maire d'Upton!

Bonne fête des Mères! Profitons-en pour leur rappeler comment leur présence et leur amour comptent pour chacun de nous.

Guy Lapointe
Maire

SERVICES MUNICIPAUX

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales michael.bernier@upton.ca	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 6 avril 2021 à 20h00

Approbation des délibérations de la séance régulière du 2 mars 2021.

Approbation de paiement des comptes à payer du mois de mars 2021 pour une somme de 237 148,94 \$ et des comptes payés pour une somme de 48 482,42 \$.

Autorisation de paiement de la facture de l'entreprise Forages L.B.M. pour la réalisation de forages exploratoires - 18 428,00 \$.

Autorisation de paiement de la facture à J.P. Lacoursière inc. pour des recommandations concernant les installations de transvasement de propane de Distribution Upton - 11 200,00 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Laforest Nova Aqua Hydrogéologie et Environnement pour l'analyse de la vulnérabilité de la source d'eau potable de la Municipalité - 2 404,71 \$.

Retrait des matricules de la liste de vente pour non-paiement de taxes.

Mandat à l'entreprise Artéfactuel pour la réalisation d'un inventaire archéologique au centre multifonctionnel - 14 282,00 \$.

Adoption des budgets 2021 révisés de l'Office municipal d'habitation.

Mandat à l'entreprise Chronofort inc. pour modifier la boîte de dépôt du bureau municipal - 614,95 \$.

Approbation des choix de vacances annuelles des employés municipaux.

Approbation du budget d'avril 2021 pour le Service de sécurité incendie - 15 100,00 \$.

Adoption du rapport annuel d'activités du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Acton pour l'année 2021.

Adoption de la Politique municipale de sécurité civile.

Approbation du budget d'avril 2021 pour le Service des travaux publics - 32 300,00 \$.

Approbation de la permanence de Monsieur Sébastien Laprise titre d'employé journalier au Service des travaux publics.

Autorisation de signature concernant le projet de convention pour la recherche en eau.

Mandat à la firme Shellex pour la conception préliminaire et la demande de certificat d'autorisation au MELCC en lien avec l'aménagement d'une chambre de contact à l'usine de filtration - 22 000,00 \$.

Désignation de monsieur Michael Bernier à titre de représentant de la municipalité à l'association de soccer mineur.

Refus de la demande de commandite de la Fabrique Saint-Éphrem-d'Upton étant donné que la Municipalité désire présenter une offre qu'elle considère plus avantageuse pour la Fabrique et la communauté d'Upton.

Mandat à l'entreprise Tessier Récréo-Parc pour la fourniture et l'installation de jeux d'eau suite à l'appel d'offres réalisé le 31 mars 2020 - 202 258,51 \$.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2010-203-24 modifiant le *Règlement numéro 2010-203 pour hausser la tarification du camp de jour et ajouter la tarification de prêt d'équipements nautique*.

Production d'un nouveau communiqué à la population concernant l'utilisation des bornes électriques afin de recueillir l'information déjà transmise.

Approbation de dépenses pour la construction d'un terrain de pickleball - 8 658,41 \$.

Entérinement de l'embauche de madame Evelyne Yergeau au poste de coordonnatrice du camp de jour.

Refus de la demande d'aide financière de la Fabrique de Saint-Éphrem-d'Upton étant donné que la Municipalité désire présenter une offre qu'elle considère plus avantageuse pour la Fabrique et la communauté d'Upton.

Prolongation du mandat de monsieur Pierre Dufresne au Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adoption du second projet de *Règlement numéro 2021-337 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 relatif au stationnement pour un usage industriel*.

Adoption du Règlement numéro 2021-336 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 pour recevoir les normes relatives aux projets intégrés.

Autorisation de paiement à l'entreprise G.A. Beaudry et Fils pour la fourniture et l'installation d'une génératrice destinée au poste Lanoie lorsque la génératrice sera reçue à la Municipalité - 29 845,00 \$.

Offre d'acquisition à la Fabrique Saint-Éphrem-d'Upton pour une parcelle du lot 3 173 185 à des fins de stationnement public et de parc.

Mandat à la MRC d'Acton afin de préparer un projet de règlement pour permettre et encadrer les poulaillers urbains d'au plus trois (3) poules, les coqs étant interdits.

Résumé du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal du 22 avril 2021 à 16h30

Vente du lot 6 425 862 (rue Lajoie) à Gestion Scaron inc. pour un montant de 40 000,00 \$.

Vente du lot 6 425 861 (rue Lajoie) à l'entreprise Fabrication KLM inc. pour un montant de 60 000,00 \$.

Octroi d'un contrat pour le fauchage des levées de fossés en 2021 à l'entreprise André Paris inc. - 9 350,00 \$.

Autorisation d'engagement de crédits d'une somme supplémentaire pour ajouter une composante de plomberie pour les jeux d'eau - 11 082,00 \$.

Demande d'une aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants pour un montant de 21 289, 00 \$ afin de bonifier les installations de loisirs et bonifier le projet location d'équipements nautiques.



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-336

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 avril 2021, le « Règlement numéro 2021-336 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés ».

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin de revoir les dispositions relatives aux projets intégrés et afin de les permettre dans la zone à dominance résidentielle numéro 108.

Le 16 avril 2021, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux

objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 20^e jour du mois d'avril de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

« Règlement numéro 2021-337 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 relatif au stationnement pour un usage industriel »

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale, de ce qui suit:

À la suite de l'assemblée publique de consultation écrite tenue le 6 avril 2021, le Conseil de la Municipalité d'Upton a adopté le jour même un second projet de règlement lequel porte le numéro 2021-337 et est intitulé:

« Règlement numéro 2021-337 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 relatif au stationnement pour un usage industriel ».

1. Ce second projet de règlement numéro 2021-337 consiste à modifier le règlement de zonage numéro 2002-90 afin de permettre, à certaines conditions, que les cases de stationnement requises pour un usage industriel exercé dans une zone industrielle soient implantées sur un lot localisé à moins de 100 mètres du lot où s'exerce l'usage en question.
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones et secteurs concernés et le cas échéant des zones ou secteurs de zones contiguës afin qu'un règlement qui les

contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la Municipalité, en s'adressant aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal localisé au 810, rue Lanoie à Upton, par courriel à madame Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction au annick.tbouchard@upton.ca ou par la poste au 810, rue Lanoie ou en déposant la demande dans la boîte extérieure à la mairie. Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures, jours par téléphone de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 au 450 549-5627, consultant le site web à www.upton.ca section avis public ou par courriel à l'adjointe à la direction au annick.tbouchard@upton.ca.

3. En vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter appliquée en vertu du chapitre IV du Titre II de la *Loi sur les élections et les référendums dans*

(Suite à la page suivante) ►

les municipalités est remplacée jusqu'à nouvel ordre par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours.

4. Par conséquent, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées peuvent demander que ce second projet de règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant à la Municipalité une demande écrite à cet effet sur laquelle figurent les renseignements suivants :

- le titre et le numéro projet de règlement faisant l'objet de la demande;
- leur nom;
- leur qualité de personne habile à voter;
- leur adresse;
- leur signature.

5. Toute demande de scrutin référendaire doit être accompagnée d'une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes :

- carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- passeport canadien;
- certificat de statut d'Indien;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

6. Dans le cas où le nom de la personne ne figurerait pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.

7. Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone ou le secteur de zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- Être reçue au bureau de la Municipalité d'Upton (courrier ou courriel) au 810, rue Lanoie, **au plus tard le quinzième (15e) jour qui suit celui de la publication;**
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

8. Est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 mars 2021:

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée dans la municipalité ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Conditions supplémentaires aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

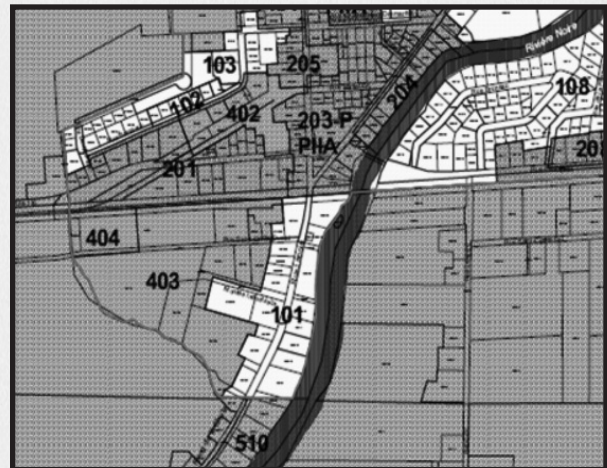
Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 2 mars 2021, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

9. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

10. Les zones d'où peuvent provenir une demande sont les zones 403 et 101 comme illustrées au croquis suivant :

Ainsi que les zones contiguës, soit les zones 404, 201, 502, 203-P, 510, 108

11. La description ou l'illustration complète de chacune des zones concernées peut être consultée au bureau de la Municipalité sur rendez-vous.



Donné à Upton, ce 12e jour du mois d'avril de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

– NOUVEAUTÉS ADULTES –

TITRE	AUTEUR
Un c'est bien, deux c'est mieux (Roman)	Dana Blue
Celle qui fuit et celle qui reste L'amie prodigieuse III (Roman)	Elena Ferrante
La sentence (Suspense/Intrigue)	Josh Grisham
Hormidas Les collines de Bellechasse II (Roman historique)	Marthe Laverdière
C'est arrivé la nuit (Suspense/Intrigue)	Marc Lévy
Nos cœurs à l'horizon (Roman d'amour)	Jojo Moyes
L'ange de Munich (Roman historique)	Fabiano Massimi
Dans le secret des voûtes Tome 1. Le trésor des Augustines (Roman historique)	Josée Ouimet
La traversée des temps Tome 1. Paradis Perdu (Roman fantastique)	Éric-Emmanuel Schmitt
Mémoires d'un quartier Tome 12. Les souvenirs d'Évangéline (Roman historique)	Louise Tremblay-D'essambre

TITRE	AUTEUR
Salut Salut! Jean Lapierre un homme du peuple (biographie)	Marianne White
La vie compliquée de Léa Olivier 4.Angoisses (Format BD) (10-14 ans)	Catherine Audet- Girard
Les merveilles de la nature 44 secrets fascinants à connaître (Tout âge)	Collection pour bien grandir Pomango
Ma vie de Jello Mou (12-14 ans)	Elizabeth Baril-Lessard
Ollie, un livre sur la pleine conscience (4 à 8 ans)	Elise Gravel
La doudou aime les bisous (0-3 ans)	Claudia Larochelle
Les aventures du Capitaine Bobette en couleurs (7 à 10 ans)	Dav Pilkey
Ne touche jamais cinq dinosaures	
Viens compter avec nous... Si tu oses! (0-2 ans)	Collectif éd. Petits Génies

RÉGIE INTERMUNICIPALE

 RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Action et des Maskoutains

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

BANNISSEONS LES SACS DE PLASTIQUE DU BAC BRUN

Même «compostables»
ou «biodégradables»!

ILS SONT
REFUSÉS AUX
SITES DE
COMPOSTAGE!

Pour plus d'info:
www.riam.quebec
450 774-2350

 RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Action et des Maskoutains

 30 ans
d'engagement
pour l'environnement

Collecte des encombrants



3 collectes en 2021:
Mai, juillet, et fin septembre/début octobre

Se référer à votre calendrier des collectes ou au site
internet de la Régie pour la date exacte

Encombrants acceptés:
Table, chaise, sofa, bureau, lit, cuisinière, laveuse, sècheuse,
toilette, évier, gros jouets, équipement sportif volumineux, tapis
attachés, etc. déposés en bordure de rue de façon ordonnée.

Matières refusées:
Résidus dangereux, appareils de réfrigération, pièces de véhicules,
pneus, matériaux de construction, amas de petits rebuts, résidus
agricoles, pierre, béton, céramique, boîtes de carton, etc.

Listes plus exhaustives au www.riam.quebec • Plus d'info: 450 774-2350

 **Saviez-vous que ...**
Les encombrants collectés prennent la direction de
l'enfouissement. Avant de jeter un bien, demandez-vous s'il
pourrait faire le bonheur d'une autre personne! Plusieurs
organismes locaux et sites internet contribuent à favoriser
le réemploi et à diminuer l'enfouissement.

6 façons de supporter les petites entreprises:



- ❖ Aimer leurs publications sur les réseaux sociaux;
- ❖ Partager leurs publications sur les réseaux sociaux;
- ❖ Taguer vos amis dans leurs publications;
- ❖ Publier des photos de leurs différents produits;
- ❖ Parler en leur faveur chaque fois que vous en avez l'occasion;
- ❖ Laisser un avis positif.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le lundi 24 mai, le bureau municipal sera fermé pour la Journée nationale des patriotes.

LES BRÛLAGES PRINTANIER

Votre service de protection incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité, en cette période de grand ménage du printemps, afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps. La prévention est encore l'un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Rappelez-vous aussi que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis.



L'IMPORTANCE DE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

Vous pouvez demander à votre SERVICE INCENDIE un permis de brûlage. Si celui-ci vous accorde un tel permis, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe :

- Le moment de l'année et le temps de la journée où sont permis les brûlages;
- Les petits feux peuvent être contrôlés par une personne à l'aide d'outils et d'eau.
- Les conditions météorologiques comme la force des vents;
- La taille et les types de combustibles acceptés pour le brûlage;
- La sécheresse du combustible environnant et la proximité avec des espaces boisés, des bâtiments ou d'autres valeurs à protéger;
- Le danger d'incendie diffusé par la SOPFEU et les interdictions de faire des feux à ciel ouvert émises par le MFFP;

La responsabilité du titulaire du permis de brûlage est dans l'obligation de surveiller et d'éteindre adéquatement le feu.

LE MESSAGE DE TEST D'ALERTE D'URGENCE EST PRÉVU POUR LE MERCREDI 5 MAI À 13:55.

Chacun a un rôle à jouer dans une situation d'urgence. La Semaine de la sécurité civile est l'occasion pour vous de prendre des mesures pour vous assurer que vous êtes prêts à vous protéger, ainsi que votre famille et votre communauté, pendant une situation d'urgence. Cette année, on a choisi le thème Sécurité civile : Soyez prêt pour tout. Le but de ce thème est d'encourager les Canadiens à prendre des mesures pour mieux se préparer face aux urgences qui pourraient se produire dans leur région.



BOÎTE EXTÉRIEURE POUR VOTRE COURRIER DESTINÉ À LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

En ce qui concerne le paiement de vos taxes, une demande de permis ou tout autre courrier destiné à la Municipalité d'Upton, nous vous invitons à venir déposer votre enveloppe/chèque dans la boîte extérieure installée à l'avant de la mairie située au 810, Lanoie. La boîte est scellée, barrée, et vous n'avez rien à craindre : le suivi sera fait rapidement par les employés.



BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), la Municipalité d'Upton informe la population qu'il est possible de consulter le bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

Vous trouverez le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020, sur le site Internet dans la section services municipaux – travaux publics – aqueduc et égouts.

Les bilans résument les prélèvements d'échantillons obligatoires, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre d'analyse et le nombre d'échantillons analysés par un laboratoire agréé durant cette période. Sont également précisés : les éléments pour chaque dépassement de normes observé, le paramètre en cause, le lieu visé, la concentration maximale autorisée, la concentration mesurée, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises par le responsable pour corriger la situation.

La diffusion de cette information, à la demande du gouvernement, est une mesure qui donne au citoyen un accès direct aux rapports faisant état de la qualité de l'eau potable qu'il consomme.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2021

Voici un petit rappel des dates d'échéance à retenir :

- 17 mai 2021;
- 19 juillet 2021;
- 18 octobre 2021.



CHIENS AU PARC NATURE DE LA RÉGION D'ACTON

Le Parc nature de la région d'Acton est un milieu naturel très bien préservé, jusqu'ici. La faune et la flore sont exceptionnelles pour la Montérégie. Le parc abrite des espèces à statut précaire pour le Québec. Nous avons tous un rôle à jouer!

- ==> En tout temps, le chien doit être tenu en laisse et sous surveillance;
- ==> La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal et en disposer de façon hygiénique;
- ==> Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

Malheureusement, si ces règles ne sont pas respectées, le droit d'amener les chiens au Parc nature sera révoqué.



Statistique Canada embauche pour le Recensement de 2021!



Prenez part à un projet d'envergure et joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2021!

Nous prévoyons embaucher environ 32 000 personnes en vue de pourvoir divers postes partout au Canada. Postulez dès aujourd'hui :

<http://ow.ly/GBne50D1EZK>.

AJOUT D'UNE RESSOURCE AU SERVICE DE L'URBANISME

C'est avec joie que la Municipalité d'Upton accueille madame Jennifer Bradley, inspectrice en bâtiment et environnement. Madame Bradley, en poste depuis le 12 mars dernier, effectuera divers mandats reliés à l'urbanisme, et ce, à raison d'une journée par semaine. Monsieur Benoit Provost, inspecteur en bâtiment et en environnement continuera à œuvrer au sein de la Municipalité deux (2) jours semaine.



Transmettez toute demande liée à l'urbanisme à monsieur Provost. Madame Bradley s'occupera de certains dossiers, communiquera avec les citoyens ou se déplacera sur le territoire pour s'assurer du respect de la réglementation.

Jennifer, bienvenue à Upton!

ERRATUM

Communiqué du 23 novembre 2020 - La Municipalité d'Upton installe deux (2) bornes de recharge publiques pour véhicules électriques avec accès gratuit.

La Municipalité tient à rectifier les informations émises dans le communiqué du 23 novembre 2020 concernant l'utilisation des bornes de recharge électriques.

Afin d'obtenir la subvention de 10 000 \$ du Programme Roulez vert du Gouvernement du Québec, les bornes installées dans le stationnement de la mairie doivent être exclusivement utilisées par les employés de la Municipalité pendant une période de 3 ans.

Bien que nous croyions qu'un service de borne de recharge permet de renforcer nos infrastructures d'accueil ainsi que de contribuer au développement durable et à la préservation de la qualité de notre environnement, le Conseil municipal a pris la décision d'autoriser l'utilisation des bornes électriques uniquement pour les employés municipaux, et ce, pour une période de 3 ans.

La Municipalité s'excuse du désagrément que la situation a pu causer, mais travaille activement sur la possibilité d'installer de façon permanente des bornes de recharges publiques au Centre Communautaire.

Pour information : Michael Bernier
Coordonnateur à la vie communautaire
et aux infrastructures municipales
450 549-5619
michael.bernier@upton.ca

Saviez-vous qu'au Québec, la surconsommation d'eau a d'importantes répercussions économiques et environnementales?

À la maison, la douche est non seulement une grande source de consommation d'eau potable, mais elle est aussi la plus grande source de consommation d'eau chaude. Économiser l'eau sous la douche vous permettra de réduire votre facture d'électricité. D'autant plus qu'en économisant collectivement l'eau potable, il est possible d'éviter des investissements visant à accroître la capacité des infrastructures.

Prendre votre douche
le temps d'une chanson
peut vous permettre
d'économiser jusqu'à
200
litres d'eau
par semaine.

Faites le test!

Votre gouvernement Québec

SIGNALEMENT NID-DE-POULE

Si vous constatez un nid-de-poule sur votre chemin ou sur le territoire de la Municipalité d'Upton, vous pouvez nous en faire part en nous transmettant un signalement via notre site Internet.

Vous n'avez qu'à compléter le formulaire qui se trouve à la page « Services en lignes ».

Vous pouvez également nous le signaler par téléphone en composant le 450 549-5611.

Merci de votre collaboration!

VENTES-DÉBARRAS INTERDITES

En raison de la pandémie de COVID-19, les ventes-débarras (ventes de garage) organisées par des citoyens sur le terrain de leur domicile privé sont interdites en zone rouge et en zone orange, au même titre que tout rassemblement.

La vente d'articles d'occasion sur le Web, avec une prise de possession respectant la distanciation physique de deux mètres entre les personnes n'habitant pas à la même adresse, demeure la méthode à privilégier.

Ces consignes sont en cohérence avec la situation épidémiologique en vigueur actuellement. Nous vous invitons à demeurer à l'affût de tout changement qui pourrait survenir selon l'évolution de la situation au quebec.ca/coronavirus.

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

Guide nature

Description de l'entreprise :

La Corporation de développement de la rivière Noire est un OBNL qui oeuvre en environnement. Elle soutient la mise en valeur de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de la collectivité par la sensibilisation, par la réalisation d'activités et de projets de développement, et en collaboration avec les acteurs du milieu de la MRC d'Acton.

*Le masculin est utilisé pour alléger le texte. La CDRN souscrit à l'équité en matière d'emploi.

Description du poste :

Sous la supervision de la directrice générale, le guide nature accueille les visiteurs du Parc nature de la région d'Acton et leur offre une visite guidée du parc. Le parc est situé sur le terrain du Théâtre de la Dame de coeur. L'étudiant sera en contact avec ce dernier et ses employés. Lors des visites, le guide nature accompagne les visiteurs en leur donnant de l'information sur les qualités écologiques du parc et sur l'importance de le protéger. Une formation lui sera offerte afin de donner tous les outils dont il aura besoin pour effectuer ses tâches quotidiennes.

Responsabilités :

- Offrir des visites guidées aux visiteurs du parc
- Voir au respect des règlements du parc
- Fournir à la directrice générale des rapports hebdomadaires (statistiques, satisfaction de la clientèle, problèmes rencontrés...)
- Toutes autres tâches connexes

Compétences personnelles :

- Excellent vulgarisateur
- Aptitude relationnelle
- Bonnes connaissances ou intérêt marqué pour la faune et de la flore du Québec
- Expérience en animation, un atout
- Fiabilité
- Autonomie
- Esprit d'initiative

Exigences et conditions de travail:

- Travail d'été étudiant à temps plein, débutant le 30 juin
- Étudiant post-secondaire, ou secondaire, en sciences, environnement, biologie ou tout autre domaine pertinent
- Devra être de retour aux études à l'automne 2021
- Salaire un peu supérieur au salaire minimum
- Horaire du mercredi au dimanche inclusivement, de 12h à 20h
- Avoir la possibilité de se rendre sur le site du parc nature ou avoir une voiture

Veuillez faire parvenir votre CV avec une lettre de motivation à Madame Sofia Leblanc-Romero par courriel à dg.cdrn@riviere-noire.org avant le 15 mai 2021.

NOUVELLE LIGNE DE SIGNALLEMENT POUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEEE) FORESTIÈRES DE LA MRC D'ACTON!

Avec l'arrivée du printemps, la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) se prépare à l'attaque des EEEF! Il s'agit d'espèces se trouvant à l'extérieure de leurs aires de répartition, et dans ce contexte-ci, en milieu forestier. Pour ce faire, nous allons bientôt diffuser une ligne de signallement des EEEF en collaboration avec la MRC d'Acton. Le projet vise principalement la géolocalisation et le contrôle du nerprun bourdaie et cathartique dans la MRC. Il s'agit d'une espèce à très forte capacité d'adaptation. Une fois bien installé, le nerprun n'éprouve aucune difficulté à prendre le contrôle des ressources environnantes et se reproduit très facilement. Ces caractéristiques font de lui un très fort compétiteur pour les espèces forestières indigènes et s'avère être une menace potentielle pour la santé des érablières. Il est aussi à noter que les mentions d'autres EEEF sont les bienvenues!

Cette ligne de signallement a comme objectif de permettre à tous d'être mis en contact avec notre personne ressource, si désiré. Ce processus vous permettra d'avoir accès à de l'information, des conseils ainsi qu'un service de validation des différentes observations.

Notre ligne est présentement activée! En raison de travaux menés sur notre page internet, cette dernière sera directement accessible sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/cdrnenvironnement>

Si vous ne pensez pas être en mesure d'identifier l'EEE observée, ne vous inquiétez pas! Nous avons pensé à vous. Vous y trouverez un guide d'identification facile à utiliser et des visites pour validation seront aussi possibles.

Si vous êtes un propriétaire et que vous soupçonnez déjà avoir un peuplement de nerprun sur votre terre, la CDRN offre aussi un service d'accompagnement gratuit et personnalisé pour l'application de mesures de contrôle ou d'éradications des peuplements. Nous pouvons vous accompagner dans les démarches initiales. Par la suite, vous devrez réaliser les travaux nécessaires. Un suivi sera prévu avec les participants afin d'évaluer le succès et/ou les ajustements à apporter aux méthodes de contrôle utilisées pour vos terres!

En espérant pouvoir vous être utiles,

À go, on observe!

Sofia Leblanc-Romero

Directrice Générale

Courriel : dg.cdrn@riviere-noire.org

Corporation de développement de la rivière Noire

26 rue du Marché, Roxton Falls, QC J0H 1E0





Ma paroisse j'y crois

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Inscription catéchèse 2021-2022

Le temps passe très vite et nous voici rendus à la préparation de la nouvelle année de catéchèse. La paroisse de St-Éphrem vous invite à inscrire votre enfant âgé de 6 ans et plus en septembre 2021 aux parcours catéchétiques dans lesquels votre enfant pourra vivre les sacrements de l'initiation chrétienne : pardon, 1^{re} des communions et la Confirmation.

Une réponse d'ici le 30 juin est nécessaire. Veuillez communiquer avec nous au 450 549-4533 ou vous pouvez rejoindre Réal Lacharité au 450 230-5411.

Nouvel horaire des messes

Veuillez noter que l'horaire des messes changera à partir du mois de juin dans l'Unité des Semeurs. Ici, à St-Éphrem, nous aurons la célébration de la messe à 10 h 45, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois pour une période d'un an. Pour ce qui est de la messe sur semaine, elle demeurera à 8 h 30 tous les 2^e mercredis du mois. Les célébrations de la liturgie de la parole pour la période de l'été, soit de juin à septembre, n'auront pas lieu. Elles reprendront à partir du 2^e dimanche de septembre 2021 et l'heure vous sera confirmée plus tard.

Mon patrimoine j'y tiens, je le soutiens.

“

Le confinement... c'est l'enfer. On travaille tous les deux à la maison. Je n'ai pas une minute de répit. Tout ce que je fais est surveillé, minuté, jugé, suspecté... J'essaie de "bien faire" pour garder la paix mais c'est impossible de penser à tout, tout le temps :-)

”



**VIOLENCE
CONJUGALE**



1.800.363.9010 (Tél. 24/7)

438.601.1211 (Texte)

www.sosviolenceconjugale.ca

OFFRE D'EMPLOI

Préposé aux prêts d'équipements nautiques

2 postes à combler

La Municipalité d'Upton est à la recherche d'un préposé pour le prêt d'équipements nautiques. Le site de location se trouve au Théâtre de la Dame de Cœur.



EXIGENCES

- Avoir 16 ans avant le début de l'emploi;
- Se soumettre au processus de vérification des antécédents judiciaires;
- Détenir une formation de premiers soins valide (un atout);
- Être capable d'exécuter des tâches physiques.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Entretien général du site et des équipements;
- Surveiller adéquatement le site et les infrastructures;
- Répondre aux demandes d'informations des visiteurs;
- Remplir les rapports quotidiens (statistiques de participation, revenus et autres);
- Assurer la gestion du prêt de matériel (kayaks, planches à pagaie et autres);
- Faire appliquer les règlements en vigueur sur le site et assurer la sécurité;
- Exécuter d'autres tâches connexes.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Environ 35 heures semaine à partir de mi-mai jusqu'à la fin août

*** Les horaires peuvent varier hebdomadairement selon la température. ***

CONDITIONS SALARIALES

À discuter

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 avril 16h00 à l'adresse courriel suivante : michael.bernier@upton.ca

OFFRE D'EMPLOI

Animateur de camp de jour

RESPONSABILITÉS

L'animateur sera responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Avec les autres animateurs, il participera à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour. Il devra donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité.

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans un atout;
- Cours de secourisme un atout;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 28 juin au 20 août 2021.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- Être autonome, débrouillard et avoir un grand sens des responsabilités;
- Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants;
- Être créatif et dynamique;
- Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements.

CONDITIONS SALARIALES

À discuter

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 avril 16h00 à l'adresse courriel suivante : michael.bernier@upton.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

